



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Philippe Morin, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha tiendra une séance extraordinaire le 17 décembre 2025 à 20 h 00, au Centre culturel sis au 86, rue Archambault pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, ce 4 décembre 2025.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier

04 / 12 / 25

Date